CONTRAT AMAP P5T 2024

PANIERS DISTRIBUES JUSQU'AU 21/12/2024 LIVRAISON LE SAMEDI MATIN



En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique entre les adhérent-Es et la ferme aux Cailloux.

SI VOUS PARTAGEZ UN PANIER, MERCI DE REMPLIR UN SEUL CONTRAT LÉGUMES PAR PANIER (MAIS		Entre LA FERME AUX CAILLOUX								
D'ADHERER CHACUNE INDIVIDUELLEMENT A L'ASSOCIATION PARIS 5° EN TRANSITION)			et							
			Nom :							
			Pránom :							
ipanier solidaire : vous pouvez demander a peneticier			i							
d'un panier solidaire à tarif réduit			mail :							
DATE DE LIVRAISON DU 1 ^{er} PANIER :										
MODALITÉS DE PAIEMENT	Nombre	ombre de semaines selon la date de début d'engagement :								
Paiement par chèque(s) à l'ordre de La Ferme	6 jar	ηv.	51	6 avr.	38	6 juil.	25	5 oct.	12	
aux Cailloux. Indiquer au dos de chaque chèque le mois d'encaissement souhaité - les chèques	13 ja	ınv.	50	13 avr.	37	13 juil.	24	12 oct.	11	
sont encaissés entre le 10 et le 15 du mois.	20 ja		49	20 avr.	36	20 juil.	23	19 oct.	10	
	27 ja		48	27 avr.	35	27 juil.	22	26 oct.	9	
Si le nom présent sur le(s) chèque(s) diffère	3 févr.		47	4 mai	34	3 août	21	2 nov.	8	
de celui de l'adhérent·e, merci de le préciser :	10 févr.		46	11 mai	33	10 août	20	9 nov.	7	
	17 fé		45	18 mai	32	17 août	19	16 nov.	6	
□ tarif solidaire Quand vous avez eu l'accord	24 fé		44	25 mai	31	24 août	18	23 nov.	5	
pour bénéficier du tarif solidaire, cochez la case	2 ma		43	1 juin	30	31 août	17	30 nov.	4	
ci-contre.	9 ma	-	42	8 juin	29	7 sept.	16	7 déc.	3	
Complément du tarif solidaire :	16 m		41	15 juin	28	14 sept.	15	14 déc.	2	
	23 m		40	22 juin	27	21 sept.	14	21 déc.	1	
Moyen de paiement :	30 m	ars	39	29 juin	26	28 sept.	13			
En cas de difficultés de paiement, voir avec l'association P5T et la Ferme aux Cailloux.	TOTAL A PAYER : = € = (nb de paniers)X 8 € X (nb de semaines)									
ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT-E		ENGAGEMENTS DE LA FERME AUX CAILLOUX								

- x préfinancer la production de la Ferme aux Cailloux
- x adhérer à l'association Paris 5^e en Transition
- x participer au moins 1 fois par trimestre au pesage et à la mise en panier des légumes / fruits livrés
- * essayer de participer à un chantier à la ferme
- gérer ses retards / absences éventuelles aux distributions *

ENGAGEMENTS COMMUNS

- x partager les risques naturels liés à l'activité agricole
- x informer le collectif lors d'éventuels soucis rencontrés
- x participer à l'assemblée générale annuelle de l'association

Je soussigné·eaccepte, en devenant partenaire		Pour la Ferme aux Cailloux,
bénéfices	à Paris, le	Christophe Dupuis ou Laurent André :
signature adhérent·e :		

En cas d'impossibilité de la part de l'adhérent.e d'honorer le contrat jusqu'au bout, les chèques donnés seront encaissés à la date prévue, à charge pour l'adhérent, e de trouver une personne qui la remplace et la dédommage directement.

- x livrer un panier différent chaque semaine composé de fruits et légumes bio, locaux, de qualité, frais et de saison
- x donner régulièrement des nouvelles des cultures
- accueillir les adhérent·e·s au moins une fois par an
- * être transparente sur ses prix et ses méthodes de travail

^{*} Tout panier non retiré le samedi est perdu pour l'adhérent e et affecté à la solidarité. L'ensemble du "surplus" est ainsi distribué.